



L'amélioration et la protection des stocks de carbone du Canada sont essentielles, mais insuffisantes à elles seules pour atteindre les cibles de réduction des GES que le gouvernement s'est fixées : rapport du comité d'experts du CAC

Communiqué de presse

6 décembre 2022 — Ottawa, Ontario

Selon un nouveau rapport produit par le comité d'experts du Conseil des académies canadiennes (CAC), l'amélioration du stockage du carbone dans les écosystèmes naturels pourrait réduire légèrement — bien que de manière non négligeable — les émissions de GES du Canada. Toutefois, un engagement énergique à réduire les émissions d'origine humaine demeure d'une importance capitale. Il est également impératif de préserver les paysages existants pour assurer le succès de l'action pour le climat. En effet, le développement et les changements d'utilisation des terres, ainsi que l'augmentation des températures, rendent ces paysages vulnérables aux perturbations et risquent de provoquer une libération supplémentaire de GES dans l'atmosphère.

La mise en œuvre complète des solutions climatiques basées sur la nature (SCBN) ne permettrait d'atténuer qu'une faible portion des émissions annuelles actuelles du Canada, même avec un soutien et un déploiement énergiques. Malgré ces effets modestes, les SCBN sont susceptibles de conférer d'autres avantages, notamment sur le plan de la lutte contre les inondations côtières, de l'amélioration de la qualité de l'air/de l'eau, de la réduction de l'érosion des sols, de l'augmentation de la valeur des propriétés, de l'atténuation des effets des îlots de chaleur urbains et d'une plus grande biodiversité.

« À l'échelle planétaire, la quantité de carbone stocké dans les forêts, les zones humides, les prairies et les littoraux du Canada est très appréciable », a déclaré Glen MacDonald, Ph. D., MSRC, président du comité d'experts. « Le Canada a donc l'opportunité de devenir un chef de file en matière de solutions climatiques basées sur la nature et, à ce titre, nous espérons que notre rapport contribuera à inspirer les efforts menés au Canada et à l'étranger afin de relever les défis mondiaux posés par les changements climatiques », a-t-il ajouté.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à réduire les émissions de GES de 40 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 et à atteindre des émissions nettes nulles (soit une économie carboneutre) à l'horizon 2050. Le comité d'experts sur le potentiel des puits de carbone au Canada a déterminé que les SCBN peuvent représenter un moyen de protéger, de restaurer et de gérer les écosystèmes qui séquestrent le carbone et de contribuer ainsi à l'atteinte des

objectifs climatiques du gouvernement. Toutefois, la mise en œuvre des SCBN nécessitera un examen attentif des coûts, des politiques, ainsi que des obstacles comportementaux et techniques, afin de déterminer lesquelles sont les plus prometteuses en vue d'une utilisation étendue au Canada.

« Le concept des puits de carbone naturels a suscité beaucoup d'attention ces dernières années parce que ceux-ci sont à même de soutenir la politique climatique, mais la compréhension de leur impact potentiel est complexe », a déclaré pour sa part Eric M. Meslin, Ph. D., MSRC, MACSS, président-directeur général du CAC. « Notre rapport explore certains des obstacles à la mise en œuvre des SCBN, ainsi que leurs avantages, dans le but de contribuer à améliorer la gestion et la protection des écosystèmes au Canada. »

Environnement et Changement climatique Canada — ainsi que six ministères et organismes fédéraux connexes — ont demandé au CAC d'examiner le potentiel d'amélioration du stockage du carbone et de réduction des émissions associé aux solutions climatiques basées sur la nature, afin de soutenir la planification de l'atténuation des changements climatiques au Canada et de l'adaptation à ceux-ci.

Le rapport intitulé *Solutions climatiques basées sur la nature* offre une vue d'ensemble du potentiel des puits de carbone naturels, traite des options pour améliorer la séquestration du carbone ou réduire les émissions dans divers écosystèmes et aborde les cobénéfices potentiels de ces solutions. Enfin, il explore en quoi les peuples autochtones sont des partenaires clés dans les initiatives de séquestration du carbone au Canada.

Nous vous invitons à visiter le site <https://www.rapports-cac.ca> pour télécharger le rapport.

-30-

Personne-ressource :

Heather Ennis
Directrice des communications, Conseil des académies canadiennes
613-851-7723
heather.ennis@cca-reports.ca

À propos du Conseil des académies canadiennes

Le CAC est un organisme sans but lucratif qui effectue des évaluations indépendantes fondées sur les données probantes, par l'entremise de comités d'experts, afin de guider l'élaboration de politiques publiques au Canada. Il a été fondé par trois organismes indépendants regroupant certains des plus grands esprits du pays : la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé. Leurs membres et leurs hauts dirigeants siègent au conseil d'administration et au comité consultatif scientifique du CAC et nombre d'entre eux interviennent au sein des comités d'experts. Les académies fondatrices fournissent également des conseils et des commentaires tout au long du processus.



d'évaluation, ainsi que durant la sélection des membres des comités d'experts et la publication des rapports. Pour en savoir plus sur le CAC ou sur ses évaluations, rendez-vous au www.rapports-cac.ca.

Suivez-nous sur Twitter : [@cca_reports](https://twitter.com/cca_reports)